



Présents :

Nathalie F.	Claude M.
Sylvain G.	Bruno C.
Alex F.	Stéphanie L.
Xavier W.	Claire L.
Virginie V.	Luc M.
Julian C.	Damien O.

Absents: Jessica L.
Astrid H.

Ordre du jour :

- Règlement intérieur
- Point formation- subventions CNDS CD FFME
- Ordinateur
- GUMS national
- Election du bureau
- Divers

I. Règlement intérieur

Un groupe de travail va se constituer cette année pour la rédaction du règlement intérieur de l'association. Il sera composé de Nathalie, Claire, Virginie, Claude et Xavier.

Chacun a réfléchi en amont de cette réunion et expose ses idées sur ce qui est à inclure dans ce règlement :

- Notion d'implication dans le club : Celui-ci vit grâce et par ses adhérents (investissement) Egalité des adhérents
- Règles régissant les inscriptions : trouver une solution pour ne pas limiter le nombre d'adhérents mais ne pas saturer les activités, quid des listes d'attentes
- Sécurité encadrants/sorties : Protéger les encadrants en cas de personne non respectueuse des consignes de sécurité, droit de refuser quelqu'un (groupe homogène), moyens de sanctions donnés aux encadrants
- Compétences des encadrants : liste des encadrants et responsable d'activité pour chaque activité validée tous les ans à l'AG
- Définition d'une sortie club
- Escalade : Créneaux salle, rangement des salles, passeports orange, fête de l'escalade, rééquipement des murs
- Outils de communication : établir des règles d'utilisation, réflexion sur le droit à l'image, utilisation de la liste de diffusion lors de sorties « hors GUMS »

Claire a fait un mail explicatif avec divers paragraphes à développer.



II. Point Formation- subventions CNDS CD FFME

Subventions :

Le GUMS reçoit une subvention de la part du CD FFME en lien avec le CNDS chaque année dans le cadre de la formation niveau 2 de ses adhérents.

Pour l'année 2014 : 1857.56€

Lors de l'AG du comité départemental FFME, une baisse des subventions pour l'année 2015 a été annoncée. Seules les formations diplômantes seront prises en compte pour la demande de subventions et non plu les passeports.

Une confusion a eu lieu lors de cette AG, le CD FFME doit réfléchir quant à la prise en compte des passeports dans la demande de subventions au CNDS.

Formation :

Formation PSC1 : Possibilité de mutualiser une formation PSC1 avec Anancy Escalade pour permettre la validation Initiateur SAE d'un adhérent. Nathalie se rapproche du président.

La nouvelle demande de subvention au CNDS sera à faire avant le 13/03/15

III. Ordinateur

L'ordinateur pose quelques problèmes lors des permanences (lenteur, connexion internet)

Avant de recourir à l'achat d'un ordinateur (occasion ou neuf), il existe 3 options :

- Installation du système d'exploitation Linux
- Réinstaller le système Windows
- Achat d'une clé USB (si problème de connexion internet)

La première option est retenue, Alex s'occupe de l'installation de Linux. Bruno achète également une clé USB (environ 15€)

IV. GUMS national

Le GUMS Anancy fait parti du GUMS national, association regroupant les 3 GUMS français (avec Paris et Aix en Provence) Le but était de se rencontrer lors « d'inter GUMS »

A l'heure actuelle, les 3 GUMS fonctionnent de manière différente (géographie, types d'activités, nombre d'adhérents, fédération)

L'organisation des InterGUMS et de l'AG devient de plus en plus difficile.

Cette année, le GUMS Anancy doit prendre la présidence pour 3 ans.

Comment sortir de l'association nationale en gardant le lien ?

Un écrit sera fait à la présidente actuelle pour expliquer la position du GUMS Anancy



V. Bureau

Suite à l'AG, le bureau est composé de Nathalie, Bruno et Virginie.

Il serait bien qu'une 4^{ème} personne rejoigne le bureau. Alex accepte ce rôle.

VI. Divers

- Activité Canyon : Damien est OK avec le fonctionnement actuel (carte découverte pour initiateur AFC)
- DVA au rebus : 7 ou 8 DVA seront mis à disposition gratuitement des adhérents pour réaliser des exercices de recherche DVA. Un système de fiche « entrée-sortie » sera mis en place (comme utilisé actuellement) avec en précision « l'usage pour exercice de recherche »
- Trésorerie : Bruno termine par un point rapide sur les comptes du club
- Liste de diffusion : Les listes de diffusion du GUMS peuvent servir à organiser des sorties.

Afin de clarifier la situation quant à la responsabilité du club lors de ces sorties (sorties entre « gumistes ») une phrase est ajoutée en pied de page de chaque liste.

La voici :

L'association "GUMS Annecy" ne saurait être tenue pour responsable des sorties organisées via cette liste de discussion (gums-74@yaogroupes.fr), sauf mention explicite "sortie club" ou "sortie GUMS" de la personne organisatrice. Les "sorties club" (ou "sorties GUMS") doivent faire l'objet d'une fiche de sortie affiché à la permanence du Vendredi et être approuvées par un responsable d'activité.